

Menecy, le 29 juin 2007

**Chère Collègue,
Cher Collègue,**

En vertu de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les membres du Conseil Municipal se réuniront en Mairie Centrale:

**Le Mardi 3 juillet 2007 à 19 heures
Salle du Conseil Municipal**

*Le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du 28 juin 2007, le Conseil Municipal, conformément à la loi, délibèrera quel que soit le nombre de membres présents.
Les documents préparatoires restant identiques*

INFORMATIONS :

■ Décisions ayant été pris en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- 1) LD 13 07 117 82 Décision du Maire portant acceptation d'un contrat de prestation pour un séjour d'été pour 15 enfants du Centre de Loisirs et 3 encadrants à Valmeinier du 9 au 13 juillet 2007
- 2) LD 13 07 117 83 Décision du Maire portant acceptation d'un contrat de prestation pour un séjour d'été pour 15 enfants du Centre de Loisirs et 3 encadrants à Saint Chéron du 20 au 24 août 2007
- 3) LD 13 07 122 84 Décision du Maire portant sur la location d'un emplacement lors de la fête du Parc du 3 juin 2007
- 4) LD 13 07 123 85 Décision du Maire portant acceptation d'un contrat de prestation à intervenir avec l'Association théâtrale « La Douce Amère »
- 5) LD 13 07 123 87 Décision du Maire portant acceptation d'un contrat à intervenir avec la Société FAR PRODUCTION
- 7) LD 13 07 124 88 Décision du Maire portant acceptation d'un contrat de prestation pour un séjour d'été pour 22 jeunes et 4 encadrants à LES MATHES du 9 au 16 juillet 2007
- 8) LD 13 07 127 89 Décision du Maire portant acceptation d'une convention de mise à disposition d'un local communal à l'association SESAME
- 9) LD 13 07 157 90 Décision du Maire portant acceptation d'un contrat de prestation à intervenir avec la Compagnie Sycomore
- 10) LD 13 07 159 91 Décision du Maire portant renouvellement de la convention tripartite concernant l'installation d'une station relais de radiocommunication sur le château d'eau
- 11) LD 13 07 165 94 Décision du Maire portant acceptation d'un emprunt à la Société Générale d'un montant de 2,040 millions d'euros – budget principal et assainissement

ORDRE DU JOUR

I / AFFAIRES GENERALES

Rapporteur : Joël MONIER

1. Concession de logement par nécessité absolue de service
2. Approbation des avenants Contrat Enfance et Contrat Temps Libre

II / FINANCES

Rapporteur : Bernard BOULEY

3. Avenant n°3 ZAC de Montvrain
4. Décision Modificative au Budget Principal n° 2

III / TRAVAUX-URBANISME

Rapporteur : Daniel PERRET

5. Décision Modificative n°1 Budget Annexe assainissement
6. Modification du programme d'aménagement et de construction de logements sociaux au titre de la Loi SRU
7. Vente d'une propriété communale 3 rue de la Croix Boissée lot n° 7
8. Vente d'une propriété communale 3 rue de la Croix Boissée lot n° 8
9. Intégration dans la voirie communale du lotissement Les Romaines
10. Projet d'intégration dans la voirie communale de la rue Paul Gauguin

IV / RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Daniel BAZOT

11. Vote du taux d'avancement de grade

V / AFFAIRES SCOLAIRES

Rapporteur : Annie BERTHAUD

12. Marché de denrées alimentaires et assistance technique pour le service de restauration scolaire

VI/ DIVERS

**Le Maire,
Joël MONIER**

.....
BON POUR POUVOIR

Je soussigné(e),
Agissant en qualité de ...
Donne pouvoir pour me représenter

A.....

Lors du Conseil Municipal du

Date et signature :